



## Brèves de décembre 2024 DG56

### *Le mot du Délégué général*

*En mon nom personnel et au nom de l'ensemble du bureau de la Délégation Générale et des Présidents des comités du Souvenir Français du Morbihan, j'adresse à chacun et chacune d'entre vous, ainsi qu'à vos familles et ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour 2025.*

*Tous ensemble également, souhaitons pleine réussite au Souvenir français du Morbihan, afin qu'il puisse honorer et entretenir comme il se doit la mémoire de tous les Morts pour la France dans le département et remplir pleinement son rôle de passeur auprès des jeunes générations.*

Jean-Marc MICHAUD

\*\*\*

**5 décembre 2024 - Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats en Tunisie et au Maroc**

### Quelques retours sur les cérémonies



A Vannes et pour le comité, elle s'est déroulée au plateau de la Garenne, face au mémorial départemental de la guerre d'Algérie, érigé à l'initiative du Souvenir Français qui avait fédéré toutes les associations d'Anciens combattants du département.



Belle et sobre cérémonie, présidée par le Secrétaire général de la préfecture et rehaussée par la présence d'un piquet d'honneur du 3<sup>e</sup> RIMa, de trente drapeaux, d'élèves de seconde du collège-lycée Saint-François-Xavier, des élus et personnalités locales, des présidents de nombreuses associations, dont Françoise Guillou-Dujardin, présidente du comité du pays de Vannes. Plusieurs membres du comité étaient présents. Après la lecture d'un poème, puis celle de l'adresse du ministre, lors de l'hommage aux morts, quatre gerbes ont été déposées avant la minute de silence. La cérémonie s'est conclue par la Marseillaise, suivie du salut des autorités.

\*

Le comité du pays de Pontivy était également présent à Vannes, après avoir représenté le S.F. à Pontivy, à l'occasion d'une cérémonie présidée par Mme la Sous-préfète.

\*



## Brèves de décembre 2024 DG56

Le comité sud Lanvaux était présent à Questembert.



\*\*\*

**8 décembre 2024 - Commémoration du 81e anniversaire de l'arrestation de résistants au lieu-dit Barac'h en Malguénac.**

Le comité du Souvenir Français du pays de Pontivy a participé à la cérémonie organisée à Barac'h par la municipalité de Malguénac, en hommage aux résistants arrêtés dans ce même lieu 81 ans plus tôt. Créé à Bubry à l'automne 1942, le groupe Vaillant-Couturier des francs-tireurs et partisans français (FTP)

avait réussi une vingtaine de déraillements de convois allemands et avait attiré, à partir de l'été 43, les jeunes qui refusaient le service du travail obligatoire (STO).

Le 10 décembre 1943, des gendarmes français arrêterent huit jeunes résistants de Bubry qui s'étaient installés à Malguénac, au lieu-dit Barac'h : Joseph Le Mouël, Jean Mahé, Ferdinand Malardé, Jean Robic, Raymond Guillemot, André Le Mouël, chef du groupe, André Le Garrec et André Cojean furent livrés aux Allemands et conduits à la prison de Vannes.

Si André Le Mouël a réussi à prendre la fuite, ses camarades furent tous condamnés à mort comme « francs-tireurs » et pour « déraillements de trains », le 17 février 1944 par le tribunal militaire allemand de Vannes. Bénéficiant au dernier moment d'une commutation de peine, André Cojean et André Le Garrec furent déportés. Mais Raymond Guillemot, 19 ans, Jean Robic, 19 ans, Ferdinand Malardé, 20 ans, Jean Mahé, 23 ans, et Joseph Le Mouël, 24 ans, ont été fusillés le 25 février 1944 à Vannes.

Pour mémoire, la lettre bouleversante de Ferdinand Malardé, écrite à ses parents peu avant sa mort, a été lue devant les nombreux chefs d'État présents à la cérémonie internationale organisée le 6 juin dernier en Normandie.

\*



## Brèves de décembre 2024 DG56

**12 décembre 2024 - Cérémonie d'hommage aux religieuses de l'école Saint-Joseph-Le Château de Pontivy**



Nous sommes le 3 août 1944. Les Allemands occupent la ville de Pontivy. L'école Saint-Joseph-Le-Château est réquisitionnée pour y entreposer principalement des victuailles. L'avancée des troupes alliées contraint les Allemands à battre en retraite. Pour ne rien laisser à la population, ils installent de la dynamite afin de détruire tout le quartier des écoles.



Des sœurs de la congrégation religieuse de Kermaria ont déjoué les plans des Allemands lors de la libération en tirant les fils et embarquant les caisses de dynamite. Finalement, tout a été épargné sauf les dortoirs et les classes, où le brasier a été circonscrit par les pompiers. Il ne restait que les murs. « Sur les cendres, nous rebâtirons », indiquait Sœur Serval à la fin de son journal d'archives. La bravoure de ces femmes a été récompensée. Le 6 juillet 1945, elles ont ainsi reçu la Croix de guerre avec médaille d'argent.

\*\*\*

**Point de situation sur le concours scolaire 2024-2025 par Didier Roze, délégué à l'enseignement scolaire pour la DG 56.**



Au 31 décembre 2024, 14 classes se sont inscrites auprès de 7 comités. Le millésime 2025 s'annonce donc sous de bons auspices, avec déjà plus de 350 élèves engagés dans ce travail de mémoire. 6 classes ont choisi le thème de la Grande Guerre, et la 1<sup>re</sup>, qui sera sélectionnée pour le jury académique du concours « Les Petits Artistes de la Mémoire », pourra espérer être proposée pour le jury national. A noter que le siège de l'ONaCVG a décidé de repousser au 31 janvier 2025 la date de clôture des inscriptions à son concours national. Le SF56 acceptera donc également les inscriptions jusqu'à cette date pour les classes désirant évoquer un héros de la Seconde Guerre mondiale, comme ceux qui ont cerné la Poche de Lorient jusqu'au cessez-le-feu signé à Etel le 7 mai et la signature de la capitulation à Caudan le 10 mai 1945.

\*\*\*